

19 avr 2004 -02:00

Ministre Michel condamne l'exécution de Rantisi

Ministre Michel condamne l'exécution de Rantisi

Ministre Michel condamne l'exécution de Rantisi

Bruxelles 18.04.2004Le Ministre Michel condamne l'attaque contre RantisiL'execution d'Abdel Aziz Rantisi, trois semaines après la mort de Sheick Ahmed Yassin dans des circonstances comparables, constitue selon le Vice Premier et Ministre des affaires étrangères Louis Michel, un acte inadmissible qui complique gravement la relance du processus de paix. Toute escalade de la violence est contraire à lafeuille de route qui offre la seule issue crédible à l'impasse actuelle. Le Ministre: «Je condamne définitivement les exécutions extrajudiciaires. Elles n'auront comme résultat que de renforcer les éléments les plus radicaux et durciront les antagonismes actuels».

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be